REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016-518 du 24 août 2016 portant nomination au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Parakou

CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères;
- Vu le décret n° portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance des 9 et 10 août 2016;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du jeudi_{1.1} août 2016,

DECRETE:

<u>Article 1er</u>: Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Parakou, aux postes ci-après:

- Président : Monsieur Adamou MOUSSA;
- Juge du deuxième cabinet d'instruction et juge des mineurs : Monsieur Gabriel Taurin Akiola Alabi AFFOGNON ;
- Juge du troisième cabinet d'instruction : Monsieur Ignace ADIGBLI;
- Juge au Tribunal : Monsieur Essowè BATAMOUSSI;
- Juge au Tribunal: Monsieur Francis Enagnon BODJRENOU;
- Procureur de la République : Monsieur Nourou Dine Malick BAKARY ;
- Troisième substitut du Procureur de la République : Monsieur Tokpassi Jacques Fiacre AZALOU;

Article 2: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 24 août 2016

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, et de la Législation,

Joseph DJOGBENOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02· SGP 01· MJL 02-AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 PREFECTURES 12·INTERESSES 04 –JORB 1.